

## DEBAT SUR LA RELANCE DE L'INVESTISSEMENT

**Introduit et animé par**

**TARAK CHERIF**

La relance de l'investissement est pour la Tunisie une impérieuse nécessité pour accélérer la croissance et les créations d'emploi et pour faciliter le redressement de la situation financière au moindre coût social. Des efforts sont certes déployés pour redynamiser l'investissement avec notamment la promulgation d'un nouveau code d'investissement, l'adoption d'une législation spécifique en matière de partenariat public privé et l'organisation d'une conférence internationale pour l'investissement « Tunisie 2020 ».

Les résultats sont-ils en rapport avec les attentes ? Quels sont les obstacles qui entravent l'initiative privée ? Comment réinsérer l'économie tunisienne dans un cercle vertueux ?

Ces différentes questions ont fait l'objet d'un débat introduit et animé par TARAK CHERIF Président du groupe ALLIANCE et de la Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie (CONNECT) au cours de la réunion du comité directeur du Forum IBN KHADOUN tenue le 5 décembre 2017.

### **I. Les grandes lignes de l'exposé introductif**

Les grandes lignes de la présentation liminaire, sous forme de power point<sup>1</sup>, du Président du groupe ALLIANCE et de CONNECT s'articulent autour de quatre axes majeurs, récapitulés dans les développements qui suivent.

#### **A. La Tunisie n'investit plus assez depuis l'année 2011**

La part du Produit Intérieur Brut consacrée à l'investissement a accusé une importante baisse. Elle était de 30 pourcent en moyenne au cours de la décennie 1972-1982 ; elle est ramenée selon la Banque Mondiale à moins de 20 pourcent en 2016 contre un taux de 27 pourcent pour les pays à revenu intermédiaire et de 31 pourcent pour le Maroc.

Selon le président du groupe ALLIANCE, la chute de l'effort d'investissement est imputable d'abord à l'Etat. Les dépenses en capital du budget de l'Etat représentaient durant le quinquennat 2006-2010 près de 30 pourcent des dépenses totales de l'Etat. Elles n'en représentent que moins de 20 pourcent en moyenne pour le quinquennat 2012-2016. Elle

---

<sup>1</sup> Lien pour téléchargement à la fin de la présentation du débat

concerne, également, l'investissement direct étranger. La part des IDE dans le PIB passe d'une moyenne de 5.1 pourcent durant la période 2006-2010 à une moyenne de 2.4 pourcent pour la période 2012-2016.

Par ailleurs, le total des entreprises industrielles de 10 emplois et plus se ramène de 5639 en décembre 2015 à 5411, soit une baisse de 228, localisée pour près des trois-quarts au niveau des entreprises industrielles totalement exportatrices (de 2541 entreprises en décembre 2015 à 2372 entreprises en octobre 2017)

### **B. La détérioration du climat d'investissement, un facteur de blocage**

L'environnement général dans lequel opère l'entreprise n'a cessé, selon l'orateur, de se dégrader tout au long des dernières années avec notamment l'augmentation de la pression fiscale, la faible efficience du marché du travail, les problèmes de financement notamment bancaire, la situation catastrophique du port de Rades et la détérioration de la qualité des services publics.

Le déficit budgétaire s'est, par ailleurs, particulièrement, creusé passant d'une moyenne de 2 pourcent du PIB pour la période 2006-2010 à une moyenne de 5.6 pourcent du PIB pour la période 2013-2017, ce qui a eu pour conséquence une augmentation importante des émissions de Bons du trésor ayant un effet d'éviction au détriment du secteur privé.

De la sorte, il en résulte qu'en dix ans la Tunisie a perdu 62 places au classement du Forum Economique Mondial de Davos passant de la 33<sup>e</sup> place en 2007 à la 95<sup>e</sup> place en 2017. Son classement au niveau du rapport du groupe de la Banque Mondiale DOING BUSINESS s'est, de son côté, sensiblement dégradé. Classée à la 88<sup>e</sup> place dans le rapport publié en octobre 2017, elle se trouve dépassée par 7 pays africains en l'occurrence Maurice, Rwanda, Maroc, Kenya, Botswana, Afrique du Sud et Zambie alors qu'elle était classée en tête des pays africains six ans auparavant. Par ailleurs, la position du dinar tunisien a continué à glisser reflétant la perte de compétitivité de l'économie tunisienne. Le taux de dépréciation de la monnaie nationale depuis le début de janvier 2017 a été de 20.9 pourcent par rapport à l'euro, 6.2 pourcent par rapport au dollar et 15.3 pourcent par rapport au dirham marocain.

### **C. L'emploi un défi stratégique et une attente pressante des tunisiens**

La situation de l'emploi est, pour Tarak Cherif, préoccupante avec 630 000 chômeurs dont 262 000 diplômés du supérieur avec des taux élevés pour les femmes diplômées atteignant 41.7 pourcent contre 20.5 pourcent pour les diplômés-hommes et un taux de chômage dans certaines régions du Sud et de l'Ouest dépassant 26 pourcent car les mécanismes mis en place par l'Etat dans le cadre de la politique active de l'emploi ( SIVP, contrats dignité etc.) ne sont que des palliatifs, l'économie ne pouvant offrir des opportunités supérieures aux besoins réels. La véritable solution au problème du chômage ne peut, finalement, provenir

que de la relance impérative de l'investissement et de l'accélération rapide de la croissance. Tel est l'enjeu qui se pose aujourd'hui au pays.

#### **D. Pour un programme d'urgence de relance de l'investissement**

Considérant que « ni la nouvelle loi d'investissement, ni la loi des finances de 2018 ne répondent aux exigences d'amélioration du climat des affaires et de relance de l'initiative et de l'investissement » il s'avère nécessaire, selon l'orateur, d'engager un programme d'urgence de relance des secteurs productifs moyennant des mesures audacieuses de relance de l'investissement et d'amélioration de la productivité de l'entreprise et de la compétitivité de l'économie s'articulant autour des axes majeurs suivants :

- (1).** Engagement rapide des grandes réformes structurelles identifiées dans le cadre du nouveau plan de développement se rapportant notamment à l'administration(e-gouvernement), aux entreprises publiques, à la sécurité sociale, au secteur bancaire et financier.
- (2).** Adoption d'un plan de sauvetage et de relance des secteurs stratégiques, en l'occurrence notamment le secteur du textile et de l'habillement, le tourisme et l'agriculture concomitamment à la promotion de l'économie numérique et de l'économie verte, le développement des filières industrielles et la montée en gamme dans les chaînes de valeur mondiales.
- (3).** Développement de l'infrastructure, des équipements collectifs et de la logistique au niveau régional et mise à niveau des services publics de base notamment ceux de l'éducation, de la santé et des transports.
- (4).** Développement du partenariat public-privé en tant que facteur de promotion et d'accélération de l'investissement, un moyen rapide et efficace de réponse aux attentes des citoyens et un vecteur de développement régional.

Moyennant la mise en œuvre effective de ces orientations, La Tunisie serait en mesure, selon l'orateur, de relever les nombreux défis qui se posent à elle.

## **II. Présentation des recommandations et des conclusions**

A l'issue de la présentation de l'exposé préliminaire et du débat animé qui a suivi, un certain nombre d'appréciations et de recommandations ont été formulées. Elles se récapitulent comme suit :

- (1). L'industrie** demeure un secteur stratégique. Il doit absolument retrouver sa place en tant qu'un des principaux moteurs de croissance, d'exportation et de développement.

Le marché parallèle, qui a connu un essor inquiétant au cours des dernières années, a considérablement affecté le tissu industriel entraînant la faillite de centaines d'entreprises et la fragilisation de centaines d'autres. Aussi les efforts déployés à ce niveau doivent ils être amplifiés et élargis pour mettre fin très rapidement à la concurrence déloyale, provoquée par le non respect des normes de production, la faible imposition dans le cadre du régime forfaitaire, le développement de la contrebande et les sous-déclarations douanières.

Les programmes de mise à niveau et de modernisation de l'industrie tunisienne engagés au niveau de l'entreprise doivent être appuyés par un renforcement significatif des services publics, notamment en matière de formation et de transports. Des stratégies de développement des filières industrielles à forte valeur ajoutée assurant la montée en gamme de la Tunisie dans les chaînes de valeur mondiales doivent être élaborées et mises en œuvre dans les meilleurs délais en concertation avec les représentants de la profession

**(2). Le partenariat public-privé** est un important levier de développement. De nombreux pays<sup>2</sup> ont recouru à cette troisième voie pour rénover et développer leurs infrastructures dans des délais courts et améliorer l'offre de services de qualité à l'entreprise et aux citoyens. Les besoins de la Tunisie en matière de réalisation d'une nouvelle génération d'infrastructure dans les différents secteurs - transports routiers, ferroviaires, maritimes, aériens, télécommunications, zones logistiques, infrastructures énergétiques et hydraulique notamment - dépassent les possibilités de financement du budget de l'Etat. Une quinzaine de projets en PPP pour un coût de près de 7 milliards de dinars est programmée dans le cadre du nouveau plan de développement. Il importe d'en accélérer la réalisation pour rattraper le retard pris en matière d'infrastructure de base particulièrement dans les gouvernorats de l'intérieur. Les appréhensions de certaines parties pour cette forme d'investissement doivent pouvoir être surmontées par l'application des bonnes pratiques internationales et les précautions à prendre en matière de répartition des risques et de contrôle de la qualité des ouvrages construits et des services fournis.

**(3). Le financement de l'entreprise** est la pierre angulaire de tout processus de relance de l'investissement, particulièrement dans les zones de développement régional. Le secteur bancaire, plombé par l'importance des créances accrochées qui représentent selon les dernières estimations 15 pourcent en moyenne de ses engagements, continue à être « frileux » et n'est plus en mesure, depuis la transformation des banques de développement en banques universelles, de proposer des financements à long terme, de promouvoir les filières industrielles et agricoles et d'accompagner l'internationalisation de l'entreprise tunisienne qui constitue un choix incontournable. Pour surmonter les problèmes de financement de l'entreprise deux orientations majeures sont requises

---

<sup>2</sup> Selon le webzine variances des anciens de l'ENSAE du 03/04/2017 entre 2000 et 2010, plus de 40 pays africains ont mis en place quelques 250 projets de partenariat public-privé avec un investissement total de 55 milliards de dinars

- 1 Une profonde restructuration du secteur bancaire pour en faire des entités financièrement puissantes, techniquement performantes, pouvant tisser des relations plus équilibrées avec les grandes banques internationales et être un important vecteur de développement du pays ; ce qui requiert, a priori, une importante augmentation du capital des banques, éventuellement la fusion de certaines d'entre elles et surtout la mise en œuvre d'importants programmes de mise à niveau et de modernisation à l'effet d'aligner la qualité et le coût des prestations des banques tunisiennes sur ceux des banques des pays concurrents et d'accompagner, avec la célérité requise, l'entreprise dans ses programmes d'internationalisation .
- 1 Un développement conséquent du marché financier à travers notamment la mise en place de fonds publics et privés d'investissement et de lignes de capitaux à risque pour compléter les ressources propres de l'entreprise et développer des activités innovantes à forte valeur ajoutée.

**(4). Une fiscalité orientée vers l'investissement et le développement** revêt un caractère hautement prioritaire. Une étude comparée de la législation en vigueur avec celle des pays concurrents est nécessaire. L'étude ne doit pas concerner les seuls taux d'impôt sur les bénéfices mais également les régimes d'amortissement en vigueur, les autres prélèvements obligatoires ainsi que les coûts assumés au titre des procédures de contrôle fiscal et de récupération des crédits d'impôts.

A titre d'éclairage, l'étude réalisée, à ce stade, par le groupe de la Banque Mondiale DOING BUSINESS révèle que l'entreprise tunisienne travaillant pour le marché intérieur est lourdement imposée. Le taux global d'impôts et de taxation est selon le rapport 2017-2018 de 64.1 pourcent des profits<sup>3</sup> classant la Tunisie à la 140<sup>e</sup> place sur 180 pays, bien loin par rapport à la majorité des pays de l'Union Européenne et des pays du bassin méditerranéen<sup>4</sup>. C'est dire l'urgence d'une refonte de la fiscalité en vigueur dans le sens de son harmonisation sur le plan du taux global et des modalités de paiement et de contrôle avec les pays concurrents et partenaires pour que la fiscalité, tout en respectant les bonnes pratiques internationales, ne soit pas un obstacle majeur à la relance de l'investissement et au développement du secteur organisé.

**(5). Le renforcement du consensus** en faveur de l'entreprise transparente, assumant pleinement ses obligations en matière de préservation de l'environnement et de la promotion de l'emploi décent doit être activement recherché et consolidé. Le dialogue entre les différentes parties prenantes de l'entreprise est une démarche nécessaire pour

<sup>3</sup> Réparti à hauteur de 17.1 pourcent sous forme d'impôt sur les profits ; 25.3 pourcent sous forme de charge sociale et de 21.8 pourcent sous forme de parafiscalité (FOPROLOS, TFP, FODEC)

<sup>4</sup> Rang de la France : 54 ; l'Italie : 112 ; l'Allemagne : 41 ; Portugal :38 ;Espagne : 34 ; Royaume Uni : 23 ; Maroc : 25 ; Turquie :88 ;Serbie :82

surmonter les malentendus et dépasser les approches dogmatiques qui nuisent à l'esprit d'initiative, aux valeurs du travail et au redressement des différents paramètres de l'entreprise et de l'économie nationale. L'adoption récente de la loi portant création du conseil national du dialogue social est un important acquis. Il importe d'en activer la mise en œuvre afin de créer les conditions les plus appropriées au succès du processus de restructuration et de réformes.

**(6). la logistique portuaire** est un facteur déterminant à l'organisation de la production « Just on time » et à la valorisation de la position géographique de la Tunisie. Le port de Radés, principal port de la Tunisie, qui assure 90 pourcent du trafic des conteneurs et près de 80 pourcent du trafic des unités roulantes, est saturé. Le coût des surestaries est de l'ordre de 900 millions de dinars par an, handicapant d'autant la compétitivité de l'entreprise tunisienne. L'accélération de la réalisation des projets inscrits dans le cadre du nouveau plan de développement au titre de l'extension du port de Rades (quai numéro 9 et 10), de la zone logistique de Rades et du port profond d'Enfidha revêt un caractère hautement prioritaire pour contribuer à l'amélioration du climat d'affaires et d'investissement de la Tunisie.

**Enfin et pour conclure**, les participants au débat sur la relance de l'investissement sont convaincus que la Tunisie, malgré les graves problèmes auxquels elle se trouve confrontée, est en mesure, compte tenu de son potentiel humain, de redresser rapidement les indicateurs humains, économiques et financiers et de passer à un palier supérieur de développement.

Pour y parvenir, il faut nécessairement accélérer le processus de réformes dans tous les domaines et dans tous les secteurs. La Tunisie a accumulé beaucoup de retards compte tenu des tiraillements sociaux et politiques. Elle est aujourd'hui acculée à rattraper le temps perdu pour réinsérer l'économie et la société dans un cercle vertueux. Il y a, certes, nécessairement un coût à assumer à court terme pour pouvoir en récolter les fruits à moyen terme. Mais c'est le seul choix qui s'impose au pays et tout nouveau retard se traduira par un coût encore plus élevé pour le pays.

Les priorités sont connues. Il y a, par ailleurs, suffisamment d'études nationales et internationales pour en faciliter le cheminement et la concrétisation. Le seul problème qui demeure et qui mérite de faire l'objet d'une attention particulière, est celui de la communication. Des stratégies et des programmes d'actions gagneraient à être élaborés dans ce domaine, en recourant, si nécessaire, aux expertises les plus performantes sur le plan international pour dégager un large consensus en faveur du processus de réformes.

Les organisations nationales et professionnelles ont, à ce niveau, un rôle important à assumer pour contrer les discours démagogiques et populistes et créer une culture de la responsabilisation et de l'effort dans le cadre d'une démarche humaniste et citoyenne. Les nouvelles technologies et l'internet, bien exploités dans ce domaine, peuvent y contribuer fortement.

Forum IBN KHALDOUN le 11 décembre 2017

**Mots clés : débat forum IBN KHALDOUN ; Relance de l'investissement ; Tarak Cherif**

**Document de base à télécharger : [présentation en PowerPoint de TAREK CHERIF](#)**